

# La non-discrimination à l'accès au logement



**Public concerné :** Tous professionnels de l'immobilier

---

**Prérequis :** Exercer un métier relevant de la loi Hoguet  
Ordinateur, portable, connexion internet HD

---

**Modalités d'accès :** Formation en e-learning

---

**Durée :** 2 heures

---

**Tarif :** 29€ TTC

---

**Date ou période :** 6 mois

---

## Horaires :

- La partie e-learning est accessible 7/7 et 24h/24h.
  - Le monitoring et l'assistance pédagogique sont disponibles du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.
  - Les accompagnements individuels seront à programmer avec le formateur du lundi au vendredi entre 9H et 17H.
- 

## Lieu :

Formation Ouverte A Distance accessible 7j/7 et 24H/24 à partir d'une plateforme conçue spécialement pour le e-learning.

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter à : [contact@opcap.fr](mailto:contact@opcap.fr)

---

## Objectifs de la formation et compétences visées :

L'objectif de cette formation est d'amener le stagiaire à :

- > Maîtriser le cadre légal de la non-discrimination dans l'immobilier
  - > Identifier et prévenir les différentes formes de discrimination dans les pratiques professionnelles
  - > Développer des stratégies concrètes pour promouvoir l'égalité d'accès au logement
  - > Renforcer l'image éthique et professionnelle de l'agence immobilière
-

# La non-discrimination à l'accès au logement

---

## Programme :

### Partie 1 : Introduction à la non-discrimination dans l'immobilier

- > L'importance de la non-discrimination
- > Objectifs de la présentation
- > Définition de la discrimination

### Partie 2 : Cadre légal et réglementaire

### Partie 3 : Les différents types de discrimination

- > La discrimination directe
- > La discrimination indirecte
- > Le harcèlement discriminatoire
- > L'injonction à discriminer

### Partie 4 : Impacts de la discrimination dans le secteur immobilier

### Partie 5 : Bonnes pratiques pour prévenir la discrimination

- > Formation continue
- > Objectivité dans la sélection
- > Communication inclusive
- > Diversité des portefeuilles
- > Protocoles internes

### Partie 6 : Études de cas et mises en situation

### Partie 7 : Conclusion et ressources complémentaires

# La non-discrimination à l'accès au logement

---

## Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- QCM/Quizz
- Grille d'évaluation
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail

---

## Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Attestation d'assiduité mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.
- Relevé de connexions, signé par un représentant de l'organisme de formation indiquant :
  - La date de l'action et les heures de début et de fin d'utilisation du programme
  - La dénomination du ou des modules suivis.
  - Attestation de réalisation des unités, signée par un représentant de l'organisme de formation, détaillant les travaux finalisés en cohérence avec le programme de formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

---

## Méthodes pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Accès individualisé grâce à 1 login et 1 mot de passe par apprenant permettant le contrôle et l'évaluation par les tuteurs formateurs à partir d'une plateforme conçue spécialement pour le e-learning.